



# La fermeture de lits à Malévoz fait réagir

**SANTÉ** Les Syndicats chrétiens du Valais s'inquiètent pour les postes de travail et le PDC du Bas s'insurge contre le projet de l'Etat.

PAR **CHRISTINE.SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH**

La nouvelle organisation psychiatrique annoncée mardi par le Département de la santé fait fortement réagir. Après l'inquiétude émise par le président de Monthey, Stéphane Coppey, c'est au tour des Syndicats chrétiens du Valais de s'insurger contre la perte de plus de 100 lits stationnaires à l'hôpital de Malévoz d'ici à 2030. «Nous n'avons eu aucune information sur cette transformation de Malévoz alors que nous sommes signataires de la convention collective de travail de l'Hôpital du Valais et partenaires de l'association du personnel du Pôle de la psychiatrie et de la psychothérapie!» s'insurge Barbara Pfister, responsable du secteur santé des SCIV.

La syndicaliste se dit d'autant plus surprise que ses collègues ont rencontré Esther Waeber-Kalbermatten le 23 juin dernier. «C'était pour un autre sujet, mais Mme la conseillère d'Etat aurait pu nous avertir de ce qui se prévoyait à Malévoz. Nous sommes aujourd'hui dans l'inconnu et nous inquiétons de l'impact que cette plani-

fication aura sur le personnel», ajoute Barbara Pfister.

Quelque 300 personnes sont employées sur le site de Malévoz. «J'ai lu que l'hôpital accueillerait un centre pour les personnes handicapées psychiques, mais difficile de savoir dans quelle mesure cela remplacera les 300 postes actuels», ajoute Barbara Pfister.

## Le directeur de l'Hôpital du Valais se veut rassurant

Pour Eric Bonvin, directeur de l'Hôpital du Valais, ce changement se fera cependant sans perte d'emploi. «Le principe de cette nouvelle organisation est de transférer les compétences dans le domaine ambulatoire. Ce n'est donc pas un changement économique. Les personnes employées à Malévoz n'ont pas d'inquiétude à avoir», rassure-t-il.

Il ajoute encore que le processus se fera lentement, car il est nécessaire d'attendre la construction du site de Sion avant de procéder à la diminution des lits. «Cela ne se fera pas avant cinq ou six ans et d'ici là, les personnes peuvent déve-

lopper leurs compétences pour travailler en ambulatoire.»

## Le PDC du Bas est remonté

Les réactions politiques commencent également à émerger. La perte de 80% des lits stationnaires à Malévoz, prévue d'ici à 2030, est inconcevable pour Eric Lattion, député suppléant du PDC du Bas. «Nous comprenons qu'une réorganisation des soins psychiatriques est souhaitable afin d'améliorer les prises en charge ambulatoires, mais refusons le transfert de places stationnaires sur d'autres sites hospitaliers du canton.»

Le politicien ne comprend pas l'un des arguments qui a conduit à cette décision du Département de la santé. «L'absence d'encadrement de soins aigus à proximité de Malévoz serait l'une des raisons de ce changement. Or, nous avons soulevé cette question à la session de mai 2018 déjà, suite à la disparition future des urgences de l'hôpital de Monthey. Mme Waeber-Kalbermatten nous avait répondu que cela ne poserait pas de souci», raconte Eric Lattion.



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## Pas de permanence médicale de nuit

La conseillère d'Etat avait alors affirmé que la permanence médicale conservée à l'hôpital montheysan permettrait de prendre en charge la plupart des urgences somatiques de Malévoz.

«Comment se fait-il qu'en deux ans la situation ait si radicalement changé?» s'interroge Eric Lattion qui déposera une

motion urgente lors de la session de septembre du Grand Conseil.

Contactée, Esther Waeber-Kalbermatten note qu'il n'existe pas de permanence de nuit pour les urgences. «Or, du point de vue médical, il faut avoir un système d'urgence 24 heures sur 24 proche de l'hôpital psychiatrique», ajoute-t-elle. Eric Bonvin abonde dans son sens. «Le problème se pose pour la psychiatrie aiguë où les pa-

tients doivent d'abord aller aux urgences de Sion ou Martigny avant de venir à Malévoz pour n'y rester qu'un jour par exemple. Cela fait beaucoup d'allers et retours pour les personnes.» Par ailleurs, la permanence médicale de Monthey ne sort pas des murs. «Or, il y a parfois besoin que quelqu'un vienne sur place à Malévoz», précise Eric Bonvin.



**Avec la nouvelle planification psychiatrique, l'hôpital de Malévoz perdra 80% de ses lits stationnaires.**

LE NOUVELLISTE/A